

Op dinsdag 28 aUGUSTus werd de spoorlijn Oostende-Brugge plechtig ingereden. Dat was van grote betekenis voor onze stad, die nu echt de spil werd tussen Groot-Brittannië en West-Europa; dit dank zij de spoorverbinding Oostende-Brugge-Gent-Brussel.

Ons archief bezit een copie van het feestprogramma n.a.v. het inrijden van de spoorlijn. Leest u even mee ?

Gilbert VERMEERSCH

C H E M I N D E F E R

INAUGURATION
de la section de

B R U G E S A O S T E N D E

PROGRAMME DES FETES.

Les Bourgmestre et Echevins de la ville d'Ostende;

En exécution de la résolution du conseil communal du 14 Août 1838, portant qu'il sera donné des Fêtes à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Bruxelles sur Ostende, ont arrêté les dispositions suivantes :

LUNDI 27 AOUT 1838.

Les fêtes du lendemain seront annoncées par des salves d'artillerie, le carillon et le son des cloches.

MARDI 28 AOUT.

A 6 heures du matin une salve d'artillerie sera tirée, le carillon et le son des cloches annonceront la solennité du jour.

A midi et demi, les personnes invitées à faire partie du convoi d'honneur qui doit se transporter à la station de Bruges, se réuniront à l'Hôtel de ville pour se rendre de là en cortège à la station d'Ostende.

A une heure et demie de relevée, une locomotive remorquant des voitures décorées, partira de la station d'Ostende pour Bruges, au devant des autorités supérieures venant de Bruxelles pour assister à la cérémonie.

A deux heures et demie les autorités civiles et militaires avec les diverses confréries, se formeront en cortège sur la place d'armes, et se rendront à la station par la rue de la Breda, Marché aux Herbes, en suivant la rue du Quai, rue St.-Joseph, rue St.-George et la rue du Poldre.

Une tente décorée sera placée pour la réception à la station.

L'artillerie de la place, le son des cloches et le carillon, annonceront l'arrivée du convoi à la station.

Après la cérémonie de l'inauguration le cortège se formera dans l'ordre suivant :
Les troupes de ligne formeront la haie, au milieu de laquelle marchera le cortège.

Un détachement de Cavalerie.

La Musique militaire.

La Société du Jeu de Boule.

La Société royale des Arquebusiers.

La Société royale de la hétorique.
La Société royale de St.-Sébastien.
La Musique de la Garde-civique.
Les Autorités civiles et militaires.
Un détachement de la Garde-Civique.
Un détachement de Cavalerie.

Le Cortège ainsi formé rentrera en ville par la rue du Poldre, rue St.-Thomas et rue de la Chapelle.

A six heures du soir un banquet sera donné par la ville au local de l'Hôtel de Commerce.

A neuf heures du soir un bal aura lieu à l'Hôtel de Ville. Les édifices publics seront illuminés.

MERCREDI 29 AOUT.

Le Carillon et le son des cloches annonceront la reprise des fêtes.

A une heure de relevée, course de canots en rade. A quatre heures, les sociétés de Musique invitées, exécuteront des pièces d'Harmonie sur la Place d'armes.

A neuf heures du soir un feu d'artifice sera tiré sur la rive méridionale du second bassin de Commerce.

JEUDI 30 AOUT

A trois heures de relevée, une Chasse aux Canards aura lieu dans les eaux du second bassin de Commerce.

Jeu de Mat de Cocagne à la même heure.

VENDREDI 31 AOUT

A trois heures de relevée, grand Tir au Blason, dans l'ouvrage à couronne, par la société royale de l'Arquebuse.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE.

A trois heures de relevée, grand Tir à l'arc, par la société royale de St.-Sébastien.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE.

A deux heures de relevée, grand Concours par la Société du Jeu de Boule.

DISPOSITIONS GENERALES.

Pendant les fêtes, la cloche de police ne sera pas sonnée, et les Bals publics sont autorisés.

Les habitants seront invités à décorer et illuminer la façade de leur maison.

Il est défendu de tirer des coups de fusil, de pistolets ou autres armes à feu, ainsi que des pétards ou pièces d'artifices.

Messieurs les Commissaires de police sont tenus de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Oostende, le 18 Août 1838.

LE BOURGMESTRE,
H. SERRUYS.

Par Ordinance :

Le secrétaire,
TH. JANSSENS.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

CHEMIN DE FER

Programme de l'Ouverture de la section de Bruges à Ostende.

Le 28 Août 1838, à dix heures du matin, aura lieu l'ouverture solennelle de la section du Chemin de fer de Bruges à Ostende.

Des convois composés de voitures décorées partiront de Bruxelles et d'Ostende, pour se rendre à la station de Bruges, savoir :

De Bruxelles, à dix heures moins un quart;
D'Ostende, à une heure et demie.

Des voitures seront réservées, dans les convois ordinaires, aux personnes invitées des villes d'Anvers, Liège, Tirlemont, Louvain, Termonde, Gand et Bruges, qui prendront place dans les voitures du Cortège à son passage à Malines, Termonde, Gand et Bruges.

Le Cortège Général, auquel se joindront les autorités de la ville de Bruges, partira de cette ville à 3 heures, pour arriver à la station d'Ostende vers 4 heures.

Des salves d'artillerie annonceront les arrivées et les départs des convois.

L'artillerie et le son des cloches annonceront l'arrivée à Ostende du cortège général.

Un tente sera disposée à la station d'Ostende pour la réception de LL.MM. le Roi et la Reine.

Les Programmes des fêtes locales à Ostende seront réglés de concert avec le département des travaux publics, en tant qu'elles se rattachent à l'inauguration du chemin de fer.

Bruxelles, le 18 Août 1838.

Le ministre des Travaux publics,

NOTHOMME

IN DIT NUMMER :

- blz. 1 : A. VAN ISEGHEM : Maurice ANTHONY;
: O. VILAIN : Herinnering aan ANTHONY
- blz. 9 : E. SMISSAERT : Vina Bovy zong als eerste in het Kursaal van Oostende een Vlaams lied (anno 1929);
- blz. 10 : G. VAN DAMME : Wat gebeurde er met de tweede Oostendse vuurtoren?;
- blz. 11 : N. HOSTYN : Ensoriana;
- blz. 12 : W. VERLONJE : Zeewijdingsplichtigheid te Oostende (1854);
- blz. 13 : N. HOSTYN : Hippodroom Wellington (II);
- blz. 14 : N. HOSTYN : Penningen en medailles III
- blz. 15 : DE WITTEN over strooi en vlooien;
- blz. 16 : G. Vermeersch : Inhuldiging spoorweg Oostende-Brugge anno 1838.

TEKSTOVERNAME UIT "DE PLATE" STEEDS TOEGELATEN MITS BRONOPGAVE.